

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 728 4 juillet 1952

n° 728 4

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO

n° 8 du 01/08/1952

Date de publication

4 juillet 1952

Date du numéro

1 août 1952

### TEXTE INTÉGRAL

Un congé de convalescence d'une durée de trois semaines est accordé à Mme. Rolland (Liliane), infirmière coloniale de 5e classe, en service à l'Hôpital Principal de Djibouti. La présente décision aura effet pour compter de sa notification à l'intéressée.